

Plans et stratégies de gestion des eaux usées au Maroc : état actuel et voie à suivre

En dépit d'un contexte très favorable à la gestion de l'eau, du moins en comparaison avec d'autres pays de la région du Sud de la Méditerranée, une analyse de l'état actuel focalisée sur l'assainissement révèle des failles dans certains secteurs telles que :

- Des retards considérables en matière d'assainissement en zones rurales par rapport aux zones urbaines.
- Des carences en matière de réutilisation des eaux usées, et plus particulièrement en agriculture.
- Un cadre institutionnel impuissant à régler le devenir des boues d'épuration, dont leur application en agriculture.
- Le caractère incomplet du cadre institutionnel concerné, en particulier en matière de normes de décharge, pour gérer le problème des déchets industriels.
- Les Agences de Bassin Hydraulique (ABH), outils essentiels à la gestion et à la protection des ressources, sont actuellement susceptibles de ne pas fonctionner normalement, selon leur définition dans les textes correspondants.
- D'autres secteurs ont également souffert de certaines carences, telles que, par exemple, le cas du montant des tarifs d'approvisionnement en eau et de son assainissement, manifestement trop bas pour permettre aux organismes de gestion d'amortir le coût des services et d'accéder à l'autonomie financière.

L'étude a comme objectif d'assister le Maroc dans la préparation d'une feuille de route et d'un plan d'action dans le cadre de futurs programmes d'assainissement, dans le but de renforcer et de compléter ses initiatives visant à une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans laquelle le pays s'est engagé depuis 2010 à travers : la gestion de la demande et de l'approvisionnement en eau, l'amélioration de l'efficacité hydrique et la protection face aux risques naturels, des réformes institutionnelles et réglementaires et une modernisation des systèmes d'information et de renforcement des capacités.

L'étude suggère, en particulier, que les actions prioritaires destinées à réaliser des progrès devraient viser à :

- Faciliter, malgré un très bon niveau de communication et de coordination, le processus de prise de décision par un allègement de la structure relative, impliquant actuellement plusieurs ministères et organismes, ce qui permettra d'accélérer les processus.
- Développer un cadre institutionnel exhaustif consacré à la réutilisation et au renforcement des compétences techniques spécialisées dans le domaine.
- Progresser dans l'élaboration de normes concernant les déchets industriels en vue de permettre aux ABH d'accéder à l'autonomie financière grâce à la collecte de taxes et à mettre leurs politiques en pratique.
- Établir et développer une politique d'assainissement et une technologie lui étant adaptée en zones rurales.
- Récapituler les bases de données existantes et créer une base de données hydriques nationale.
- Intensifier la participation des parties prenantes et des usagers de l'eau à la gestion de l'eau et de l'assainissement, et améliorer les stratégies d'information et de communication.

- Réglementer le traitement et la récupération des boues d'épuration, à travers des interventions aux niveaux institutionnel et technique.
- Tenir meilleur compte de la notion de Santé Publique et mettre en place un cadre adéquat.

Pour télécharger le document intégral (disponible uniquement en français) [cliquer ici](#)

Pour le résumé analytique (en anglais) [cliquer ici](#)